

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

POLE ENSEIGNEMENT ET SOIN : CEM / PHARE

Mai 2024

ALPYSIA

ZA Park Nord – Les Pléiades n°21

Route de la Bouvarde

74370 EPAGNY – METZ-TESSY

Tel : 04 57 98 20 20

contact@alpysia.org

alpysia.org





Table des matières

1. INTRODUCTION.....	3
2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
2.1. Rappel des autorisations	4
2.2. Public accompagné	5
2.3. Projets menés en 2023.....	5
3. ACTIVITE	7
3.1. Activité.....	7
3.2. Admissions et sorties.....	9
3.3. Absences.....	9
4. DEMARCHE QUALITE.....	10
4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations	10
4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité	12
4.3. Démarche d'évaluation.....	12
5. RESSOURCES HUMAINES	13
5.1. ETP par établissement ou service	13
5.2. Mouvements du personnel	14
5.3. Développement des compétences	14
6 CONCLUSION	15



1. INTRODUCTION

L'année 2023 a été marquée par :

- La fusion de l'ADIMC 74 avec l'ADIMCP 38 le 23 mai 2023 pour devenir **Alpysia** avec pour territoire d'intervention l'Arc Alpin (Haute-Savoie, Savoie et Isère).
- A l'occasion de la fusion et du nouveau projet associatif, l'Unité Fonctionnelle Education et Enseignement spécialisé est devenue le Pôle Enseignement et Soins (PES).
- La réécriture des projets associatif et d'établissements.

Les axes de travail 2023 annoncés fin 2022 portaient sur :

- *« La poursuite du projet de reconstruction, avec un début de travaux planifié pour le 3ème trimestre 2023 ; les travaux ayant lieu sur le site et pendant l'activité, la préparation de cette phase sera particulièrement important pour tenter d'anticiper tous les impacts de ce chantier. »*

La rentrée a dû être organisée afin de pouvoir démarrer les travaux sans avoir à bouger des groupes d'enfants en cours d'année. Seuls les espaces de bureaux seront déplacés dans l'année, en fonction des locaux trouvés pour héberger les services à domicile.

Le déménagement des services a pu être opéré début 2024.

Les bâtiments anciennement occupés par les services ont été réaffectés aux bureaux des professionnels du CEM en février 2024.

L'ouverture du chantier a été prononcé le 2 avril 2024.

- *« La poursuite de la démarche d'amélioration de la qualité, notamment centrée pour 2023 sur l'évaluation des actions réalisées notamment au travers d'indicateurs d'activité via le logiciel dossier usagers IMAGO et le déploiement du module « Plan d'action » du logiciel AGEVAL qui permettra de faciliter le travail de suivi des actions concernant le pilotage du projet d'établissement. »*

Le planning IMAGO est de mieux en mieux utilisé, les évolutions logicielles permettent d'améliorer les performances et d'affiner le suivi des projets des usagers.

L'outil AGEVAL est utilisé pour le suivi des projets qu'ils soient issus du CPOM, du projet d'établissement, des événements indésirables ou du DUERP.

- *« La finalisation du Projet d'Etablissement : après avoir mis en œuvre les différents temps de concertation avec les familles, les usagers, le projet d'établissement sera réécrit également à la lumière du nouveau projet associatif et de la nouvelle marque associative. »*



Le projet d'établissement a été finalisé et diffusé en décembre 2023, sous l'égide du nouveau nom associatif « Alpysia ».

- « Un axe fort continue à se déployer pour tenter de faire face aux nouveaux défis dans la gestion des ressources humaines, en lien étroit avec le siège. »

Pour faire face et anticiper au mieux les difficultés de recrutement, nous avons élaboré un « plan d'adaptation de l'activité », permettant de situer le niveau de criticité dans lequel l'établissement se trouve dans le contexte du manque de personnel et de déterminer en fonction du niveau les mesures à prendre.

Ce plan a été présenté en CVS et à l'ensemble des familles.

2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

2.1. Rappel des autorisations

CEM BELLUARD	
Date d'ouverture	1966
Date de dernier renouvellement de l'autorisation	Arrêté ARS du 20/12/2016 portant renouvellement pour 15 ans à compter du 03/01/2017
Age	3 à 20 ans
Nombre de places autorisées – Internat	42
Nombre de places autorisées – semi-internat	30

EEAP LE PHARE	
Date d'ouverture	2000
Date de dernier renouvellement de l'autorisation	Arrêté ARS du 20/12/2016 portant renouvellement pour 15 ans à compter du 03/01/2017
Age	3 à 20 ans
Nombre de places autorisées – Internat temporaire	4
Nombre de places autorisées – semi-internat	15



2.2. Public accompagné

Plusieurs déficiences par personne

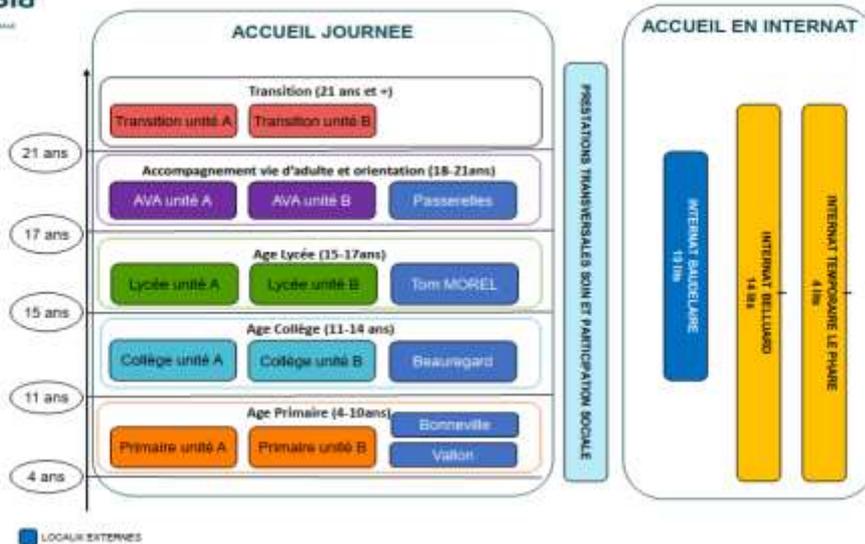
CEM BELLUARD	
Nombre de personnes accompagnées au 31/12	70
Nombre d'hommes	41
Nombre de femmes	29
Moyenne d'âge	15
Nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle	26
Nombre de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED	6
Nombre de personnes présentant des troubles psychiques	2
Nombre de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages	42
Nombre de personnes présentant des déficiences auditives	4
Nombre de personnes présentant des déficiences visuelles	12
Nombre de personnes présentant des déficiences motrices	61
Nombre de personnes présentant des déficiences métaboliques	4
Nombre de personnes cérébro-lésées	5
Nombre de personnes polyhandicapées	2
Nombre de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication	20
Nombre de personnes présentant d'autres types des déficiences	26

EEAP LE PHARE	
Nombre de personnes accompagnées au 31/12	14
Nombre d'hommes	6
Nombre de femmes	8
Moyenne d'âge	15.6
Nombre de personnes polyhandicapées	14

2.3. Projets menés en 2023

L'année 2023 a été marquée par la réécriture du projet d'établissement qui a mobilisé les professionnels, les usagers et les familles.

- Réorganisation des dispositifs : organisation par âge et en référence aux repères de l'éducation nationale :



L'année scolaire 2023-2024 a été marquée **par la fermeture du site de l'envol comme site d'hébergement** du fait de la dégradation des chambres en lien avec des problèmes techniques. A compter du mois de Mars 2024, ce bâtiment sera utilisé pour des activités de jour, excepté le studio d'apprentissage de l'autonomie qui reste disponible.

- Déploiement d'un projet ambitieux de développement de la communication alternative (CAA) et améliorée au sein de l'établissement, en complément du travail mené par un groupe de travail transversal au niveau associatif.



- Développement de l'utilisation d'un nouvel outil d'évaluation : la VINELAND Suite à la formation de plusieurs professionnels sur les pôles enseignement et soin et accompagnement à domicile, cet outil commence à être utilisé pour l'évaluation des usagers permettant une aide à l'élaboration de leur projet.



3.ACTIVITE

3.1. Activité

CEM BELLUARD		Jour	Internat
Nombre de places autorisées	72	32	40
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2023	70	50	34
Nombres de journées prévisionnelles	14287		
Nombres de journées réalisées	12277	6707	5340
Taux d'occupation	86%		
Nombre de jeunes en situation d'amendement creton au 31/12	11	85	2 005
Liste d'attente du 31/12/2023	3		

■ Accueil de jour :

36 jeunes sont accueillis uniquement de jour ; 14 bénéficient d'internat à temps partiel

Sur l'année 2023 - 2024, en complément de l'offre de scolarisation interne, le CEM propose 4 unités de scolarisation externalisée en établissement scolaire :

- 2 niveaux élémentaires,
 - 1 unité d'enseignement (Ecole Nicolet à Bonneville) : 6 élèves en 2022 -2023 – 7 en 2023-2024
 - 3 élèves étaient scolarisés en ULIS (Ecole élémentaire du Vallon) sur l'année scolaire 2022-2023. A la rentrée 2023, il n'y a plus d'élèves du CEM en Ulis. L'établissement a négocié une nouvelle convention avec la Mairie d'Annecy et l'éducation nationale afin d'installer une partie d'une unité d'enseignement primaire sur l'école du Vallon. 4 enfants ont pu bénéficier de ce partenariat sur l'année 2023 2024.
- 1 niveaux collège :
 - L'unité d'enseignement de Beauregard accueille 8 élèves à la rentrée 2022-2023, et 8 en 2023-2024
- 1 Niveau Lycée :
 - 8 jeunes ont été inscrit sur l'unité d'enseignement de Tom Morel sur l'année scolaire 2023-2024.

Stages des jeunes

- ✓ 17 périodes de stages ont pu être effectuées en 2023 par les jeunes en formation préprofessionnelle, représentant 171 journées.
- ✓ 13 en ESAT, 1 au CEM, 1 avec le CRP de la Passerelle.



■ Internat

Au niveau de l'internat, à la rentrée 2023, seuls 4 jeunes étaient accueillis sur l'Envol.

34 jeunes bénéficient de l'internat, 20 à temps plein et 14 à temps partiel.

■ Répit de week end

230 journées de Week end ont été effectuées réparties entre 26 usagers.

La demande reste beaucoup plus forte que l'offre.

EEAP LE PHARE		INT TEMPO
Nombre de places autorisées (ou file active)	15	4
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2023	14	4
Nombres de journées prévisionnelles	3137	920
Nombres de journées réalisées	2609	583
Taux d'occupation	83%	64.4%
Nombre de jeunes en situation d'amendement creton au 31/12	5	
Liste d'attente du 31/12/2023	5	

Au vue du taux de sollicitation de l'internat temporaire par les familles du Phare, une place est proposée aux familles du CEM afin de profiter de nuits de répit, en particulier pour les plus jeunes pour lesquels les familles ne souhaitent pas un accueil récurrent mais plutôt des nuits de répit au besoin.

Les semaines de répit prévues au mois d'Aout 2023 ont dû être répartie sur l'année du fait de l'absence de personnel volontaire pour travailler sur la période. L'agencement du calendrier, négocié avec le CVS a permis de tenir les engagements en terme de journées de répit proposées.



3.2. Admissions et sorties

CEM BELLUARD	
Nombre d'admissions en 2023	8
Provenance domicile ou milieu ordinaire	4
Provenance établissement de santé	1
Provenance établissement médico-social	3
Provenance inconnue	
Nombre de sorties en 2023	6
Décès	0
Hospitalisation	0
Retour à domicile avec ou sans accompagnement par un service médico-social	1
Réorientation vers un établissement médico-social	5
Motif inconnu	0

Compte tenu du démarrage des travaux, nous avons réduit notre capacité d'accueil en hébergement à 24 lits – ceci a limité les possibilités d'accueil des jeunes résidant au-delà de 30 km de l'établissement.

EEAP LE PHARE	
Nombre d'admissions en 2023	2
Provenance domicile ou milieu ordinaire	0
Provenance établissement de santé	0
Provenance établissement ou service médico-social	2
Provenance inconnue	
Nombre de sorties en 2023	4
Décès	1
Hospitalisation	0
Retour à domicile avec ou sans accompagnement par un service médico-social	0
Réorientation vers un établissement médico-social	3
Motif inconnu	0

Le flux des usagers sur le Phare reste faible du fait de l'engorgement des places en établissements médicalisés pour adultes.

3.3. Absences

CEM BELLUARD	
Nombre de jours d'absences	2201
Hospitalisation	171
Absences justifiées	1019
Absences injustifiées	737
Autre motif d'absence (stage, accueil temporaire, consultations ...)	274

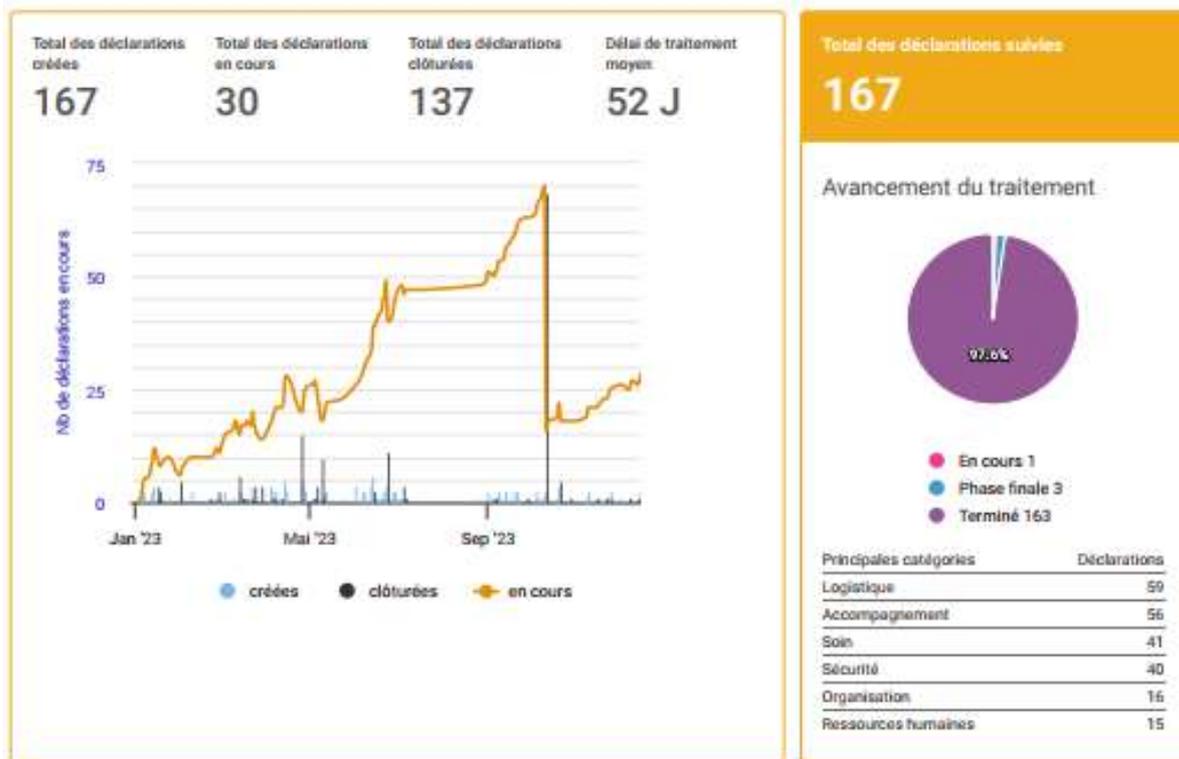


EEAP LE PHARE	
Nombre de jours d'absences	596
Hospitalisation	89
Absences justifiées	363
Absences injustifiées	125
Autre motif d'absence (stage, accueil temporaire, consultations ...)	19

4. DEMARCHE QUALITE

4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations

Evènements indésirables déclarés en 2023 :



Le signalement des évènements indésirables via le logiciel AGEVAL participe de la démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations. L'analyse des causes des incidents et les retours d'expériences permettent la mise en place d'actions correctrices. Les professionnels du pôle enseignement et soin se sont bien appropriés ce process de déclaration. Une sensibilisation continue à cette démarche, concourant à la prévention des risques et à l'amélioration de la qualité, permettra de poursuivre son utilisation. Le délai de traitement dépend des actions correctrices à entreprendre.



Plaintes et réclamations reçues en 2023 :



S'agissant des plaintes et réclamations émanant des personnes accompagnées et de tierces personnes, le process mis en place a été relativement peu mobilisé en 2023. La communication sur ce droit mérite d'être renforcée, tant auprès des jeunes et de leurs proches, que des professionnels qui peuvent accompagner les personnes dans la formulation de leurs insatisfactions.



4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité

Objectif	2023				2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4																
FA CPOM 1.6 : Rechercher une plus grande personnalisation des prestations et prévenir la chronicisation de l'accompagnement																				
FA CPOM 1.5 : Développer l'offre de répit																				
FA CPOM 1.3 : Faire évoluer et diversifier l'offre d'hébergement																				
FA CPOM 1.1 : Développer l'offre de scolarisation																				
FA CPOM 1.7 : Fluidifier les parcours en offrant des solutions pour les jeunes adultes en situation d'aménagement Ordon																				
FA PES 5 : Modéliser le fonctionnement en mode alternatif																				
FA PES 4 : Moderniser les locaux et reconstruire les espaces de travail																				
FA PES 1 : Améliorer le process de soins																				
FA PES 3 : Développer en continu la communication alternative																				
FA PES 2 : Projet personnalisé d'accompagnement																				

Le plan d'action du pôle enseignement et soin témoigne des actualités et préoccupations de l'établissement : reconstruction du site Belluard, développement de l'offre de scolarisation, d'hébergement et de soin, évolution des outils au service de l'accompagnement et du pouvoir d'agir des personnes. Il est notamment alimenté par les orientations du projet associatif 2023-2026, les objectifs fixés par le CPOM 2022-2026 et les axes du projet d'établissement 2023-2027 dont le tableau ci-dessus liste les fiches actions qui concernent directement les établissements du pôle. D'autres axes d'amélioration peuvent être identifiés notamment grâce à l'analyse des événements indésirables et des réclamations ainsi qu'à l'issue des évaluations.

4.3. Démarche d'évaluation

Le pôle enseignement et soin est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses prestations sur la base de l'analyse des événements indésirables et réclamations, d'enquêtes de satisfactions auprès des jeunes accompagnés, des familles et des professionnels, mais également grâce à des évaluations périodiques obligatoires.



A ce titre, le PES est amené à mettre en œuvre une évaluation selon le nouveau dispositif instauré en 2019. En effet, sur la base d'un référentiel et de méthodes d'évaluations communs, les ESSMS doivent désormais se faire évaluer tous les 5 ans par un organisme tiers indépendant agréé. Le calendrier prévisionnel établi par l'ARS positionne l'évaluation du CEM et du PHARE au 1^{er} semestre 2025. Le pôle enseignement et soin procèdera auparavant à une auto-évaluation.

CEM BELLUARD et EEAP LE PHARE	
Dernières évaluations internes (date des rapports)	2012
Dernières évaluations externes (date des rapports)	Février 2014
Date de l'évaluation HAS (prévisionnelle)	1 ^{er} semestre 2025

5. RESSOURCES HUMAINES

5.1. ETP par établissement ou service

CEM BELLUARD et EEAP LE PHARE	budget 23 : 98.05 ETP+8%intérim
Nombre d'ETP en 2023	
CDI	91.32
CDD	5.62
Intérim	5.83
Autres	0.83
ETP vacants	2.30

La situation des ressources humaines nécessite une attention soutenue à la lumière des données révélées en 2023. Le nombre constaté des postes pourvus en CDI, représentant 85% du total, ce qui peut sembler encourageante à première vue. Cependant, cette perspective est nuancée par le fait que 15% des postes demeurent pourvus de manière précaire, notamment par des contrats à durée déterminée (CDD) ou par le biais de l'intérim.

Ce qui traduit une tendance inquiétante : une proportion croissante de salariés préfère des contrats avec une date de fin déterminée, privilégiant ainsi une flexibilité leur permettant de mieux concilier leur vie professionnelle avec leurs périodes de vacances. Ce choix témoigne des défis auxquels nous sommes confrontés pour fidéliser les salariés sur du long terme.

Les conditions de travail, les postes non pérennes et d'autres facteurs déterminants comme la concurrence avec le secteur hospitalier sont autant d'éléments dissuasifs pour le personnel qualifié, compromettant ainsi la capacité du secteur à attirer et à retenir les talents nécessaires pour assurer une prise en charge optimale des enfants.



Face à ces défis, il a été décidé de prendre des mesures visant à améliorer les conditions de travail, à garantir la stabilité de l'emploi et à offrir des perspectives professionnelles attrayantes. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions garantir la qualité et la continuité des services offerts aux enfants et à leurs familles.

5.2 Mouvements du personnel

CEM BELLUARD et EEAP LE PHARE	
Nombre d'embauches en 2023 (en nb de personne)	
CDI	14
CDD	7
Intérim (Nb de pers.étant intervenu au moins 1x dans l'année)	23
Nombre de fins de contrats en 2023 (en nb de personne)	
Démission	7
Départ en retraite	1
Autres motifs de départ	10
Taux global d'absentéisme	7%

Le constat alarmant d'un manque de personnel est d'autant plus préoccupant que les difficultés de recrutement se doublent d'une tendance à la perte des professionnels déjà en poste. Cette situation est majorée par un taux global d'absentéisme atteignant 7%, mettant en lumière les défis supplémentaires auxquels doivent faire face les équipes déjà en place.

5.3 Développement des compétences

CEM BELLUARD et EEAP LE PHARE	
Formations individuelles – Nb d'actions	4
Formations individuelles – Nb de salariés formés	4
Formations collectives – Nb d'actions	17
Formations collectives – Nb de salariés formés	65
Nombre total d'heures de formation	1412.5
Nombre de stagiaires accueillis	69

La formation joue un rôle crucial à la fois dans le développement des compétences des professionnels et également comme outils de fidélisation.

En offrant des opportunités de formation continue, nous permettons aux salariés d'acquérir de nouvelles compétences, de se perfectionner dans leur pratique. En outre, la formation constitue un levier efficace pour répondre aux difficultés de recrutement.



Face à la nécessité de pourvoir des postes avec des profils moins qualifiés, l'investissement en formation permet la qualification (plus lente) des salariés.

Ainsi, la formation représente un investissement essentiel pour assurer la qualité des pratiques professionnelles, relever les défis de recrutement et de fidélisation, et garantir la satisfaction tant des professionnels que des bénéficiaires des services du PES.

6 CONCLUSION

L'année 2023 est marquée par la confirmation du lancement des travaux de reconstruction des établissements et services du site G. Belluard et la fermeture de l'internat de l'Envol.

Les perspectives 2024 nous amènent à poursuivre notre adaptation de l'activité en fonction du contexte ; les contraintes des travaux en site occupé auront nécessairement un impact sur l'activité que l'on a du mal à mesurer à ce jour.

La réorganisation opérée à la rentrée 2023 a produit des effets positifs tant sur les familles, les jeunes et les nouveaux salariés qui comprennent mieux l'organisation.

La mise en œuvre du nouveau projet d'établissement acte également la mise en œuvre effective de l'apprentissage de l'autodétermination des jeunes, démarche que l'on travaille à impulser dans tous les processus de l'établissement.

De nombreux mouvements d'usagers sont prévus sur 2024 suite à la création de places en établissements pour adultes, nous aurons donc à accueillir des nouveaux usagers dans un contexte de forte contrainte dans les possibilités d'accueil dans les locaux qui restent disponibles à l'activité.

Les objectifs 2024 doivent être calibrés au contexte que connaît l'établissement ;

- Poursuite du projet de développement de la CAA ;
- Poursuite de l'élargissement de l'utilisation de l'outil IMAGO : utilisation des nouvelles fonctionnalités déployées par le prestataire / objectif de déploiement du volet présence-absence qui permettra de simplifier significativement le suivi de l'activité / utilisation du module « ressource » du planning pour faciliter l'utilisation des locaux et du matériel partagé.../ lancement du projet ESMS numérique ;
- Accompagner les professionnels avec de nouveaux outils tels que le co-développement permettant de garder le sens du travail et de la mission qui nous incombe dans un contexte de tension du secteur médico-social.